

Vendredi 13 Avril 2018

## La France reste un acteur majeur dans la course aux brevets 2/2 (13 avril 2018)

En 2017, le nombre de demandes effectuées par la France à l'OEB a légèrement augmenté, de 0,5 %, par rapport à 2016, année où elle avait en revanche baissé de 2,4 % le nombre de ses dépôts. L'OEB parle d'un « signe encourageant pour l'innovation dans un contexte d'embellie globale de l'économie hexagonale ».

Ce dynamisme permet d'ailleurs à la France de figurer parmi les 5 pays ayant été le plus actifs dans leurs dépôts de brevets en 2017. Dans ce top 5, elle arrive en 4<sup>ème</sup> position devant la Chine (8 330 demandes), derrière les Etats-Unis (42 300), l'Allemagne (25 490) et le Japon (21 712). L'an dernier, c'est la Suisse qui occupait la 5<sup>ème</sup> place de ce top 5. Malgré cela, c'est toujours la Suisse qui présente le plus de demandes de brevets européens rapportées à la population avec 884,3 demandes par million d'habitants, tandis que la France recule d'une place en 1 an dans ce classement en 11<sup>ème</sup> position.

L'Île-de-France, qui compte de nombreux pôles d'innovation et de start-ups, se présente comme la 2<sup>ème</sup> région la plus innovante d'Europe avec 7 015 demandes de brevets européens en 2017, derrière la Bavière (7 541), souligne par ailleurs Le Monde Informatique. Elle totalise 66,5 % des dossiers français adressés à l'OEB en 2017, devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes (12,2 % des demandes françaises, en hausse de 7,1 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (3,8 % des demandes, + 3,9 %). D'autres régions ont fortement progressé sur ce terrain. Les Hauts-de-France en particulier ont déposé 321 dossiers (+ 23 %) et la région Pays de la Loire, 178 (+ 19,5 %).

Au niveau global, en 2017, la hausse des demandes reçues par l'OEB concerne tous les pays déposants, hormis la Corée du Sud dont les dossiers ont baissé de 8,2 % l'an dernier, après 2 années de hausse. Parmi le top 10 des entreprises les plus actives, on trouve quatre groupes européens, Siemens (2<sup>ème</sup>), Royal Philips (6<sup>ème</sup>), Robert Bosch (9<sup>ème</sup>) et Ericsson (10<sup>ème</sup>). Un groupe français, l'équipementier Valeo, est entré au Top 20 mondial des entreprises ayant déposé des demandes à l'OEB.

Ce même Valeo a confirmé sa pole position au palmarès 2017 de l'Inpi, publié le 28 mars par Les Echos, avec 1 110 brevets (+ 11,7 %) au compteur. Ce classement comptabilise les demandes publiées l'année dernière, c'est-à-dire déposées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 30 juin 2016, en raison du délai légal de publication de dix-huit mois.

Détrôné par Valeo après dix ans de suprématie en matière de propriété industrielle, le Groupe PSA a repassé la barre symbolique des 1 000 brevets. Le constructeur a achevé la rationalisation qui a conduit à la décélération de son portefeuille, de 1 378 brevets déposés

en 2013 à 930 en 2016. Mais son score arrêté à 1 021 inclut les 100 demandes de brevet publiées en 2017 par sa filiale Faurecia qui, pour la première fois, est entrée dans ce classement au 21<sup>ème</sup> rang. L'équipementier, détenu à 46 % par PSA, est devenu un concepteur de solutions technologiques innovantes qui investit lourdement en R&D : 1,2 milliard d'euros en 2017 (30 % en France).

Ayant déposé 577 brevets dans le monde l'an dernier, dont 330 premiers dépôts, Faurecia pourrait bien viser le Top 10 dès le prochain pal

*Alexandra Frutos*